

## COMPTES RENDUS

**Aubenas (R.).** *Le droit de pêche de l'abbaye de Lérins et Hildesheimer (E.). Les pêcheries de La Napoule et de Mandelieu.* Cannes, ronéotypie Romeu, 1953, in-4, 112 p., 2 cartes.

Ce deuxième fascicule ronéotypé de la *Collection des Documents. Textes et Mémoires pour servir à l'histoire de Cannes et de sa région* est une fort utile contribution à l'histoire des institutions seigneuriales de la Provence. En nous livrant les résultats de travaux approfondis sur le droit de pêche sur la côte cannoise, MM. Aubenas et Hildesheimer ont éclairé, à l'aide de documents d'archives et de nombreuses procédures, les différents aspects d'un droit seigneurial assez complexe et très discuté, sur lequel nous étions jusqu'à présent fort mal renseignés.

M. Aubenas retrace en fin juriste les origines du droit de pêche de l'abbaye de Lérins, fondé sur la libre juridiction du monastère sur les îles et le rivage cannois (lettres patentes du roi Charles II de Naples de 1298) ; mais le droit de pêche était-il inclus dans cette libre juridiction ? Depuis la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle (auparavant les textes sont rares), les pêcheurs cannois ne cessent d'empiéter sur ces droits et de leur opposer en justice le vieux principe de la liberté des mers. Et ce ne sont jusqu'à la Révolution qu'incidents, disputes et procès terminés par des arbitrages et des sentences qui précisent et règlent l'usage de la pêche. A partir du XVII<sup>e</sup> siècle les officiers royaux, influencés par l'ordonnance sur la marine de 1681, se montrent défavorables aux droits de l'abbaye qui s'opposent à la directe universelle du roi ; cependant l'abbé parvient à tenir en suspens toute décision contraire à ses droits jusqu'en 1789.

M. Hildesheimer retrouve à La Napoule, à quelques kilomètres de Cannes, une identique prétention d'un seigneur à régler la pêche dans l'étendue des mers bordant son domaine. Nous devons lui savoir gré d'avoir retracé avec une sûre érudition, dans un premier chapitre, l'évolution de la seigneurie de La Napoule. Les droits des abbés de Lérins et de St Victor, des évêques et chapitres de Grasse et de Préjuss et de la famille de Villeneuve s'y enchevêtrèrent en un réseau très complexe. Et pourtant ce terroir ne justifie guère de pareilles rivalités : Mandelieu déjà détruit au XII<sup>e</sup> siècle ne sera partiellement réhabité que 500 ans plus tard ; le château et le village d'Avignonet rasés en 1387 par les bandes de Raymond de Turenne sont transférés à La Napoule ; les barbaresques détruisent en 1530 ce nouveau village qui, malgré les actes d'habitation de 1623 et 1709, ne parviendra pas à retrouver une population normale.

Les seigneurs de Villeneuve s'opposent dès le XV<sup>e</sup> siècle aux habitants de La Napoule peu satisfaits du droit de madier (24<sup>e</sup> du poisson pêché). Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s., ils sont en procès avec les pêcheurs Cannois ; un arrêt du conseil privé du roi de 1684 donne finalement raison à Pierre de Villeneuve ; mais, malgré la reconnaissance de ce droit et monopole de pêche, il ne parvient pas à valoriser sa seigneurie de La Napoule qui est vendue aux Montgrand.

Ces études sont munies d'un appareil critique, avec de larges extraits d'actes et de nombreuses références ; à la fin un index des noms et des matières facilite la consultation. Il faut savoir gré à l'équipe des historiens cannois d'avoir créé et développé cette collection vivante d'études sur leur région dont l'histoire n'avait pas été jusqu'ici suffisamment mise en valeur. Tout en regrettant que cet ouvrage n'ait pu être imprimé, disons que la ronéotypie est excellente et que cette formule, qui permet d'édition à moindres frais des ouvrages d'érudition, doit être encouragée ; car, par la diffusion des textes et des idées, elle permet ces confrontations de travaux et d'hypothèses, d'où la science historique tire ses progrès.

E. BARATIER.

**D.-M. Marié.** *Le Pont Saint-Bénézet. Etude historique et archéologique d'un ouvrage en partie disparu.* Premier volume : *Histoires et réalité.* Versailles, chez l'auteur, 1 boulevard de Lesseps, 1953, in-8, 163 p., avec plans et planches.

Ancien commandant du génie, M. D.-M. Marié a voulu étudier en technicien le fameux pont d'Avignon, dont quatre arches subsistent

seules. S'il réserve pour un second volume, à paraître, mais déjà rédigé, ce qui concerne la chapelle Saint-Nicolas et la tour de Philippe le Bel, du moins a-t-il donné dans le premier tout ce qui concernait le pont lui-même : travail approfondi sur les points par lui choisis, et que l'attribution par l'Académie de Vaucluse du prix P. de Faucher a voulu mettre en vedette.

Il faut prendre garde à la signification du premier mot du sous-titre, (*histoires*, au sens péjoratif du mot) dont l'auteur fait une critique impitoyable, parfois même une hypercritique. Il examine d'abord les textes concernant les vies et légendes de Saint Bénézet. Premier mérite, il donne toutes les reproductions de documents, mais il est obligé de s'en rapporter à autrui pour les dates de transcription. Par exemple, il s'en remet à un rapport de 1877 sur la date de transcription de la pancarte d'Avignon que les experts d'alors datent de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, et que je fixerais à une date bien antérieure, vers 1230. Qu'il y ait beaucoup d'*irrational* dans l'histoire des origines de ce pont, c'est certain, que Bénézet ait été, comme Lesseps pour le canal de Suez, un animateur, un quêteur et non un architecte, c'est aussi assuré ; mais il faut tenir compte de l'atmosphère enthousiaste et quasi-miraculeuse dans laquelle s'est réalisée cette entreprise, pas très solide comme les nombreuses réfections l'ont montré.

Sous le même titre d'*histoires*, l'auteur passe en revue les articles, ouvrages etc... consacrés au dit pont. L'analyse très consciencieuse, faite même, notamment pour Viollet-le-Duc, d'après des archives des Monuments historiques, donne une idée suffisante de tous ces travaux dont il reproduit des extraits caractéristiques et des plans ; sa compétence de technicien n'a pas de peine à en montrer les erreurs ou les lacunes. Je signalerais toutefois que le chapitre consacré à ce pont dans le *Congrès archéologique d'Avignon* n'est nullement anonyme, ou ne l'est que pour les profanes, puisque chacun sait que le guide entier est l'œuvre de H. Labande et, sans être parfait, a beaucoup de mérites.

Enfin le commandant du génie est à l'aise pour décrire beaucoup plus exactement qu'il n'a été fait jusqu'ici ce qui reste du pont et interpréter les rapports décrivant les parties disparues. Pour lui, il y aurait eu un pont romain, (que d'ailleurs les textes ou critiques de sa première partie repoussent), et dont l'arc très élevé aurait porté le tablier à une hauteur supérieure au toit de la chapelle Saint-Bénézet, puis un pont de bois de Saint-Bénézet, beaucoup plus bas, enfin un pont de pierre du XIV<sup>e</sup> siècle, le pont actuel. Bref, tous ces ponts rhodaniens ou méridionaux seraient des œuvres fortement retardataires par rapport aux travaux de la Loire. Que faut-il en penser ? Il est certain que les arches actuelles sont refaites, au XIII<sup>e</sup> siècle d'après Labande, au XIV<sup>e</sup> d'après le commandant Marié, en partant de la chapelle Saint Bénézet, respectée, en raison du caractère « sacré » du promoteur de l'entreprise. D'autre part on a constamment travaillé au pont. Mais justement l'auteur aurait dû rechercher toutes les mentions de ces travaux, les anciens plans, qui ne manquent pas et ne pas se contenter de s'en référer au d<sup>r</sup> Pansier et plus vaguement encore à Baluze, si bien qu'il manque à son livre le chapitre *histoire* après celui des *histoires*. Il est certain que, lors du siège de 1226, une partie du tablier était en bois, ce qui a facilité sa destruction ; là-dessus tout le monde est d'accord. Mais les traces certaines, pour ces parties remaniées et reconstruites, d'un pont antérieur à profil différent, doivent-elles être identifiées, sans aucun texte et même avec des textes contraires, c'est une hypothèse plus qu'hasardée et qui devrait s'accompagner d'expertises de pierres. Il serait à souhaiter que des sondages pussent se faire dans la Barthelasse pour retrouver des traces du pont primitif ou de la chaussée d'accès. Mais retrouvera-t-on le secret de construction de ce pont inspiré par Saint Bénézet (probablement sur le modèle du pont du Gard), puisqu'il en reste si peu dans l'état actuel et que les jugements ont été faussés par la survivance des parties les plus récentes. Un simple pont de bois sur pilotis ne répond pas à l'idée que se firent les contemporains de l'œuvre de Bénézet et ce transfert de grosses pierres, qui les frappèrent, aurait été bien simplifié si des piles romaines préexistaient. La bibliographie du pont n'est pas close.

J. de FONT-REAUX.